

L'éveil Normand

L'ÉVEIL NORMAND
MERCREDI 7 MARS 2018
ACTU.FRL-EVEIL-NORMAND **36**

Mesnil-en-Ouche

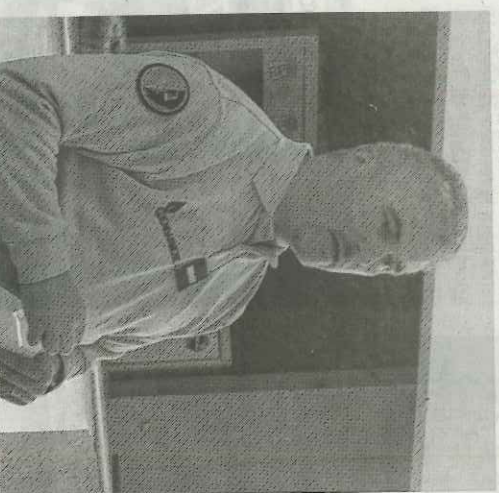
CAMBRIOLAGES, ESCROQUERIES, VOLS À L'ARRACHÉ. Seniors, soyez vigilants !

Ce jeudi 1^{er} mars, les membres des Accueillants barrois ont reçu les conseils avisés du commandant de la brigade de gendarmerie de Beaumesnil, pour se protéger face aux escroqueries, cambriolages et vols à l'arraché.

Être vigilant, pour soi et pour les autres ; ne pas rester seule(e) et, en cas de besoin, faire le 17. S'il fallait ne retenir que quelques conseils de la présentation de l'adjudant-chef Dejaradin, ce jeudi 1^{er} mars, ce seraient ceux-là. Devant les membres des Accueillants barrois, le commandant de la brigade de Beaumesnil a rappelé les bons réflexes à adopter pour éviter de se faire arnaquer.

Cambriolages

« Depuis que ça nous est arrivé, on ne se sent plus vraiment en sécurité. Ça reste toujours en tête ». Lorsque le sujet des cambriolages est arrivé sur la table, plusieurs habitants, victimes de cambriolages, ont réagi. « Il n'y a pas de solution miracle », apaise l'adjudant-chef. « On ne peut donner que des conseils. On sait bien que si un voleur veut commettre un méfait, il y arrivera. Mais on peut faire en sorte de ralentir sa progression, de ne pas lui faciliter la tâche, de le gêner et, aussi, de le débusquer ». Les conseils en la matière sont simples : fermer tous les accès. « Les fenêtres quand vous sortez l'été, vos portes, le portail... même quand vous allez faire une course », énumère-il. Les volutes aussi n'y échappent pas. « Ne laissez pas les clés dessus ! ». D'ailleurs, en parlant de clés, « évitez les cachettes



Une cinquantaine d'Accueillants barrois a religieusement écouté les conseils du gendarme. Patrick Thuru (en bas à droite), conciliateur de justice.

faciles, les clichés. Confiez-les à une personne de confiance, à un voisin vigilant ». L'adjudant-chef Dejaradin recommande aussi de donner le moins d'informations pos-

sible sur les boîtes aux lettres. « N'écrivez pas veuf/veuf. Pas même seulement votre prénom, ça montre que vous vivez seul, et donc que vous êtes plus vulnérable. Ne

mettez que votre nom de famille », conseille-t-il. Enfin, si vous êtes tout de même victime d'un cambriolage, surtout « ne touchez pas à la scène. En rangeant, vous pourriez

mettre que votre nom de famille », conseille-t-il. Enfin, si vous êtes tout de même victime d'un cambriolage, surtout « ne touchez pas à la scène. En rangeant, vous pourriez

■ Patrick Thuru, conciliateur de justice, a présenté ses missions lors de la réunion. Retrouvez son portrait dans notre édition du 15 mars 2017.

Lucie Drieu

« Et un piège à loup, ça marche ? »

Voici, pêle-mêle, quelques questions-réponses entendues, et les réponses de l'adjudant-chef.

Est-ce qu'en cas d'absence, il vaut mieux laisser les volets ouverts ou fermés ?
Le mieux, c'est de les faire ouvrir le matin et les faire refermer le soir par quelqu'un. Après, si ce n'est pas possible, les laisser fermer est une barrière supplémentaire pour empêcher les vols.

Est-ce qu'on peut « louer » un gendarme pendant nos absences ? Ou installer des

pièges à loup ?

La question prête à sourire mais vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre. Pour ce qui est d'une présence, la gendarmerie peut venir vérifier que tout est en ordre chez vous, grâce à l'opération tranquillité vacances. Enfin, pour ce qui est des pièges à loup, vous n'avez bien sûr pas le droit. Même si une personne vient avec des intentions malhonnêtes.

Est-ce qu'il faut se photographier avec nos objets de valeur pour prouver qu'ils sont à nous, en cas de vol ?
Vous n'êtes pas obligés d'être sur la photo mais

c'est bien en effet de les prendre en photo, avec les factures ou tickets. Mais surtout, l'important est de ne pas stocker tous vos objets de valeur au même endroit chez vous.

Est-ce qu'il y a plus d'incivilités dans une commune pas éclairée ?

On a tendance à observer qu'il y en aurait plus quand il n'y a pas d'éclairage, c'est vrai. C'est une question à double tranchant, parce que laisser les lumières toute la nuit dans les communes coûte aussi beaucoup d'argent.

Et qu'est-ce qui nous dit que sur des contrôles

rouitiers, les gendarmes qui nous arrêtent sont bien des gendarmes ?

Nous avons toujours la voiture non loin du lieu du contrôle et nous sommes toujours armés. En plus, nous ne vous faisons généralement pas descendre de la voiture, sauf pour aller vérifier quelque chose, avec vous, dans le coffre, par exemple. À noter aussi que faire des appels de phare pour signaler la présence des gendarmes n'est pas toujours judicieux.

Parfois, nous ne contrôlons pas la vitesse ou l'alcoolémie, mais enquêtons, notamment suite à des cambriolages. En faisant ça, vous prévenez un potentiel cambrioleur de notre présence.